

contre une volonté de leur Créateur, clairement manifestée, ils se devaient à eux-mêmes d'anéantir une telle croyance. C'était une nécessité pour eux de montrer à la chrétienté que, loin d'être une messagère du Dieu des armées, la Pucelle n'était qu'une hérétique, une sorcière, disciple et limier du diable, ainsi que s'exprimait Bedford. Leur rêve, c'était d'obtenir d'elle-même le désaveu de ses affirmations et de ses actes dans un procès retentissant, dans un procès d'inquisition, et sous la pression de juges ecclésiastiques, représentants de l'autorité divine sur la terre. Ils voulaient en un mot renouveler, à quatorze cents ans de distance, le jugement du Sanhédrin et, par la sentence d'un nouveau Caïphe, transformer le miracle en imposture aux yeux de la multitude, à qui ils n'ignoraient pas qu'il est toujours facile d'en imposer. Le stratagème était évidemment des plus efficaces pour annihiler le secours que l'intervention de Jeanne avait apporté à la dynastie des Valois et à l'indépendance française, et pour relever leurs propres affaires, qui s'étaient si lamentablement gâtées depuis leur défaite devant Orléans.

Mais il s'agissait tout d'abord d'obtenir la prisonnière de son geôlier, Jean de Luxembourg. Celui-ci, effrayé par sa tante qui menaçait de le déshériter s'il cédait sa captive aux Anglais, opposait un refus irritant. Il fallut attendre la disparition de l'énergique amie de la Pucelle. Mais une fois celle-ci morte, les événements se précipitent. Dès le 21 novembre, dix mille tournois (61,121 francs, soit \$12,000) sont votés par les Etats de Rouen sur l'ordre du roi d'Angleterre, et versés aux personnages intéressés dans le honteux marché, parmi lesquels Pierre Cauchon, évêque courtisan de Beauvais, dans le diocèse duquel Jeanne a été prise. C'est le premier acte du drame de Rouen. Il débute par une ressemblance remarquable avec celui du Calvaire. Jeanne est estimée plus haut que Jésus; mais comme lui, elle est vendue à ses ennemis par des